



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Procès-verbal de la réunion du 6 avril 2020

Ordre du jour :

Information par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur:
- la réunion des Ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN du 2 avril 2020,
- le Conseil "Affaires étrangères" du 3 avril 2020.

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. David Wagner, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, M. Sven Clement, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Lydia Mutsch, membres de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, M. Yves Carl, Mme Sarah Brock, Mme Monique Faber, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Semiray Ahmedova

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

*

Information par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur:
- la réunion des Ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN du 2 avril 2020,
- le Conseil "Affaires étrangères" du 3 avril 2020.

Réunion des Ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN

Le Ministre souligne que pour la première fois dans l'histoire de l'OTAN, une réunion des Ministres des Affaires étrangères a eu lieu par visioconférence. Par ailleurs, la Nord-Macédoine y a participé, pour la première fois, en tant que 30^e membre de l'OTAN.

L'OTAN n'est pas active, en premier lieu, dans la gestion de la crise du COVID-19. Pourtant, la NSPA a aidé le Luxembourg en fournissant une tente pouvant abriter des lits d'hôpital. En février, au moment où la crise était à son apogée en Chine, le Luxembourg y avait livré 5 tonnes de matériel produit par l'entreprise Du Pont de Nemours. En revanche, la Chine traite maintenant prioritairement des livraisons vers le Luxembourg. Le Grand-Duché est également disposé à aider l'Italie et l'Espagne en fournissant le matériel Tyvek.

L'OTAN a retiré 2.900 militaires de l'Afghanistan. Entre 11.300 et 12.000 militaires y resteront encore présents dans le cadre de la mission « Resolute Support ». Le Luxembourg a déployé deux membres de l'Armée à Mazar-el-Sharif et participe à un projet de soutien d'un hôpital près de Kaboul.

Suite à la décision afférente du Parlement irakien, un certain nombre de pays ont retiré les participants à la mission d'entraînement des forces de l'ordre en Irak. Environ 500 militaires y sont encore présents. Le Luxembourg y est impliqué par la mise à disposition de capacités satellitaires.

La situation dans la région du Donbass reste compliquée. L'OTAN poursuivra sa double stratégie envers la Russie en poursuivant le dialogue. Contrairement aux pays de l'Ouest, les pays baltiques plaident pour une position beaucoup plus sévère vis-à-vis de la Russie.

En ce qui concerne le processus de réflexion sur l'avenir de l'OTAN, un groupe de dix experts a été mis en place. Y participent entre autres M. Thomas de Maizière (Allemagne), M. Hubert Védrine (France) et M. Maxime Verhagen (Pays-Bas). Le groupe d'experts reste en contact avec les ambassadeurs de l'OTAN et présentera un premier papier de réflexion en décembre 2020. Le document final devra être adopté au sommet de l'OTAN en 2021.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

En Syrie, la Russie et la Turquie poursuivent des buts différents. La Russie appuie le régime Assad et combat les djihadistes. La Turquie vise à consolider son influence dans la région et voit le régime Assad comme adversaire. Pour le moment, la Turquie a arrêté ses activités militaires à Idlib, ce qui augmente les chances d'arriver à un cessez-le-feu durable. L'OTAN ne s'implique pas en Syrie et ne discute pas sur les stratégies. Cette discussion est plutôt menée au sein des Ministres des Affaires étrangères de l'UE. Au sein de l'OTAN, le Luxembourg a toujours plaidé pour la non-ingérence.

Actuellement, le Conseil OTAN-Russie ne fonctionne pas au niveau diplomatique. Au niveau militaire, quelques réunions ont eu lieu.

Conseil des Affaires étrangères

Environ 300.000 citoyens européens bloqués dans des pays tiers suite aux mesures prises pour endiguer la pandémie COVID-19 ont été rapatriés. Environ 50.000 citoyens européens sont encore bloqués. Il ne s'agit pas de résidents permanents dans des pays tiers, mais de personnes s'y trouvant temporairement. 330 vols charter ont été organisés et financés par l'Union européenne. Dans certains Etats membres de la zone Schengen, des citoyens

européens arrivant par des vols de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine étaient bloqués pendant plusieurs jours.

Le Ministre déplore le fait que plusieurs Etats membres de l'UE ont pris des mesures non-coordonnées, dont la fermeture des frontières intérieures de la zone Schengen. Selon le Ministre, il n'y a aucune raison pour fermer les frontières intérieures. La fermeture des frontières par l'Allemagne a eu des conséquences difficiles pour le Luxembourg. Certains problèmes ont pu être réglés à un haut niveau.

Dans le domaine non-institutionnel, la solidarité a mieux fonctionné. Plusieurs pays, dont le Luxembourg, ont accueilli des patients atteints du COVID-19 de la région du Grand-Est. Le Luxembourg a organisé le rapatriement de citoyens de sept nations du Cabo Verde. Si cela s'avérait nécessaire, le Grand-Duché est disposé à continuer d'organiser de telles actions pour d'autres destinations.

La Hongrie a profité de la situation pour instaurer un état de crise illimité et pour ôter les pouvoirs du parlement.

Il est particulièrement important de développer une stratégie pour l'Afrique. Les pays les plus pauvres pourraient souffrir énormément de la pandémie COVID-19. Ceci vaut aussi pour des pays comme le Venezuela, la Syrie ou l'Irak. Un vaccin ne sera pas disponible avant 2021. La situation en Libye reste difficile, mais, au moins, le flux migratoire a cessé.

L'Union européenne doit assumer maintenant les conséquences du transfert de la production de certains produits en Asie. Dans la situation actuelle, les effets négatifs d'un tel transfert se font remarquer, mettant l'Union européenne dans une situation de dépendance.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Plusieurs Etats membres sont prêts à aider l'Afrique en matière de dettes et en soutenant l'OMS pour endiguer une éventuelle crise sanitaire.

Environ 300 personnes résidant au Luxembourg et se trouvant temporairement dans d'autres pays, ont été rapatriées. Il reste encore un certain nombre de personnes à rapatrier, dont plusieurs bloqués dans des destinations lointaines. Au sein du Ministère des Affaires étrangères, une cellule de 20 collaborateurs est en train d'organiser les rapatriements.

Les étudiants peuvent s'adresser aux ambassades des pays respectifs pour s'informer sur les mesures en vigueur. Les conditions en Grande-Bretagne par exemple ont radicalement changé dans les derniers jours.

Certains Etats membres de l'Union européenne ne font pas signe de solidarité. Au niveau institutionnel, la BCE a débloqué 750 milliards d'euros. Les limites du pacte de stabilité ont été mises hors vigueur. Des garanties pour les petites et moyennes entreprises ont été décidées. Au sein de la zone euro, une solidarité pour garantir les emprunts serait de mise. Selon le Ministre, ceci ne peut pas être remplacé par les mesures de l'ESM qui sont perçues comme des sanctions par certains Etats membres. Or, des Etats membres s'y opposent, de sorte qu'il faut d'abord utiliser les instruments existants.

Le Luxembourg accueillera 11 mineurs non accompagnés qui se trouvent dans un camp à Lesbos. Il est très difficile d'organiser le transfert de ces mineurs vers le Luxembourg., La plupart des mineurs non accompagnés ont plus de 14 ans, 90% sont des garçons. Plus de

40% ont la nationalité afghane, 20% sont originaires du Pakistan et 13% de la Syrie. Ils ont vécu depuis longtemps dans le camp à Lesbos.

Quelque 5.000 enfants sont encore dans des camps grecs. Vu la situation exécrable à Moria, il serait opportun d'évacuer le camp. Or, l'évacuation vers le continent grec se heurte à l'opposition massive de la population. Selon le Ministre, l'Union européenne pourrait aider si la solidarité serait appliquée pour faire le partage des réfugiés dans les 27 Etats membres. Actuellement, le flux de migrants vers les îles grecs s'est arrêté.

Luxembourg, le 6 avril 2020

La Secrétaire-administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten

Le Secrétaire,
Yves Carl

La Présidente de la Délégation luxembourgeoise
auprès de l'AP-OTAN,
Lydia Mutsch